

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Rapport d'évaluation

Licence Sciences et techniques des activités physiques et sportives

- Centre universitaire Jean-François Champollion – CUFR, Université Toulouse III - Paul Sabatier – UPS (déposant)

Campagne d'évaluation 2014-2015 (Vague A)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Pour le HCERES,¹

Didier Houssin, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2014-2015

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Risques, organisations, santé

Établissement déposant : Centre universitaire Jean-François Champollion – CUFR, Université Toulouse III - Paul Sabatier - UPS

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Portée par l'Université Toulouse III - Paul Sabatier - UPS pour le Centre Universitaire de Formation et de Recherche (CUFR) Jean-François Champollion et ouverte sur le site de Rodez (ouverture comme DEUG en 1995, puis complétée par l'ouverture de la 3e année de licence en 2004), la licence en *Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (STAPS)* est déclinée en 3 spécialités : *Activités Physiques Adaptées et Santé (APAS)*, *Education et Motricité (EM)* et *Management du Sport (MS)*. Suivant un modèle proche de celui de l'Université Toulouse III - Paul Sabatier - UPS, avec des spécificités propres au site de Rodez (place accrue des sciences et des activités physiques), la construction pédagogique de la formation permet aux étudiants l'acquisition progressive d'un socle solide de connaissances scientifiques et de compétences techniques en activité physique. Le modèle général des licences du Centre universitaire Jean-François Champollion - CUFR est bâti de manière progressive et ouverte, avec un L1 généraliste, une consolidation en L2, et une spécialisation en L3. De fait, après un tronc commun en L1, les étudiants se spécialisent progressivement en L2 et L3 en optant pour une des trois spécialités proposées.

La formation a pour objectif à la fois d'offrir une poursuite d'études en master, et de former des professionnels de l'activité physique dont les connaissances et les compétences sont en adéquation avec les secteurs d'activités ciblés par les trois spécialités proposées, secteurs qui sont décrits dans le dossier. A l'instar de leurs collègues toulousains, les étudiants peuvent se diriger vers les métiers de l'enseignement, de l'activité physique pour les populations à besoin spécifique (handicap, déficience, pathologies) et du management de petites structures ou à la participation à la direction d'organisations plus importantes dans les secteurs privé non marchand, privé marchand ou public. Les spécialités permettent aux diplômés d'obtenir une carte professionnelle pour l'encadrement des APS dans le milieu considéré.

Avis du comité d'experts

Administrativement autonome depuis 2002, le Centre Universitaire de Formation et de Recherche (CUFR) Jean-François Champollion propose aujourd'hui cette formation STAPS qui a existé à Rodez en tant qu'antenne des universités toulousaines à partir de 1995. Le dossier de cette mention est particulièrement fourni, précis et rigoureux. L'un des points forts du dossier réside dans cette rigueur de la démarche qualité impulsée par le CUFR et intégrée par le département STAPS, basée sur une autoévaluation qui permet de poser les pistes d'évolution envisagées, thème par thème. Le positionnement du département dans le CUFR semble de fait très cohérent.

Les contenus de formation sont cohérents avec les objectifs de formation, ainsi qu'avec l'arrêté licence de 2011 et les référentiels de licence de 2012 et 2014. Ils sont constitués d'un socle pluridisciplinaire de compétences scientifiques, technologiques et techniques dans le domaine des activités physiques et sportives, et de compétences transversales et de culture générale, complété de compétences préprofessionnelles, sur un modèle appliqué à l'ensemble des licences du CUFR. Les contenus des Unités d'Enseignement (UE) sont en cohérence avec les spécialisations et les parcours étudiants sont bien identifiés.

Le tronc commun représente 60 ECTS en L1 (100%), 40,5 ECTS en L2 pour être de 25 ECTS en L3. Les enseignements spécifiques débutent en L2, avec un premier double choix (2 des 3 parcours possibles) et une spécialisation unique en L3. Cela répond aux exigences professionnelles et scientifiques du diplôme. Les connaissances et compétences attendues correspondent à celles déclinées dans les fiches RNCP (Répertoire national des certifications professionnelles) et dans le référentiel de compétences de la Licence STAPS, établi par la conférence des doyens et directeurs de STAPS.

L'environnement scientifique est cohérent avec les objectifs définis pour cette licence. Les trois spécialités offrent une poursuite d'étude dans un master correspondant à chacune d'entre elles, soit localement, soit par des partenariats avec les formations mises en œuvre à Toulouse. Reposant sur des partenariats établis avec des partenaires diversifiés (institutions, professionnels), l'offre de formation répond bien à une demande territoriale, ce que confirme le recrutement étudiant. En revanche, des efforts semblent à réaliser sur l'insertion professionnelle des étudiants qui ne poursuivent pas en master. Les pourcentages de réussite en L1 sont perfectibles, même s'ils correspondent à une tendance nationale. En outre, il y a de grandes disparités sur les quatre années indiquées. Les pourcentages de réussite en L3, régulièrement supérieurs à 70 %, sont également perfectibles. Il serait également opportun de disposer des flux par spécialité de L3.

L'évaluation des formations par les étudiants est impulsée au niveau du CUFR et effective, mais le département STAPS regrette une faible participation des étudiants sur ce sujet. Les trois conseils de perfectionnement des trois spécialités de L3 sont ouverts depuis la rentrée 2012 et semblent fonctionner, avec un retour en direction des responsables de formation. Les dispositifs transversaux mis en place par le CUFR (information des lycéens, format des licences, soutien et aide à la réussite) semblent bien intégrés, à l'exception du suivi de l'acquisition des compétences, absent du site de Rodez.

Suivant un mouvement national, on peut constater l'augmentation régulière des flux d'entrée en licence (85 étudiants de L1 en 2009-2010, puis 90, 110, 160 et 188 les années suivantes). Il est évoqué la mise en place d'une capacité d'accueil, comme c'est le cas dans une majorité de structures STAPS, depuis 2013. Le recrutement est majoritairement local, y compris en L3. Les flux par spécialité de licence ne semblent pas indiqués dans le dossier ni dans les annexes, malgré la présence de nombreux tableaux d'indicateurs (qui restent centrés sur les étudiants de la mention, le nombre d'inscrits en L3 pour la dernière année étant d'ailleurs manquant mais il est vraisemblable toutefois qu'il soit également en augmentation). L'attractivité de la formation reste un élément actuel de la filière. Avec une augmentation forte d'étudiants en L1, les effectifs de L3 permettront sans doute de pouvoir présenter des promotions de L3 avec des flux suffisants pour en justifier l'ouverture. Dans ce cadre, la disparition des spécialités et leur remplacement par des parcours sera un élément à surveiller, pour en étudier les effets. Mais ça n'oblitére pas le principal point d'achoppement de cette formation, à savoir son faible taux d'encadrement en enseignants titulaires : trois maîtres de conférences, cinq enseignants du second degré, quatre enseignants contractuels (dont trois à mi-temps), et 60 vacataires, certains étant néanmoins enseignants et enseignants chercheurs titulaires de l'université de Toulouse. Il faudra aussi surveiller les effets d'un accroissement des flux sur la qualité pédagogique de la formation, pour éviter une augmentation des volumes de cours magistraux (CM) au dépend des autres formes pédagogiques, le recours aux CM étant souvent l'outil utilisé pour adapter les moyens humains aux besoins d'enseignement. Or, si dans la maquette présentée en annexe, on recense 40% de CM en semestre 1, 38% en semestre 3, et 39% en semestre 5, on recense aussi seulement 25% de CM en semestre 2, 24% en semestre 4 et 25% en semestre 6, ce qui semble un choix réfléchi de gestion de la motivation des étudiants pour des semestres pairs au plus près de chaque étudiant. Ce choix mérite d'être souligné.

Éléments spécifiques de la mention

<p>Place de la recherche</p>	<p>La licence Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives s'inscrit dans le champ <i>Risques, Organisations, Santé</i> du CUFR Champollion. Elle s'appuie sur une équipe de recherche STAPS (EIAP : Education, Intervention, Activité Physique) centrée sur l'intervention en activité physique et sportive dans différents milieux, dont les chercheurs sont rattachés à l'UMR EFTS (laboratoire de Sciences de l'Education Université Toulouse III - Paul Sabatier - UPS) et au laboratoire PRISSMH, STAPS Toulouse (EA 4561). Il s'agit essentiellement en licence d'initiation à la recherche, par le biais d'un travail de note de recherche en L2 / L3.</p>
<p>Place de la professionnalisation</p>	<p>Cinq Unités d'Enseignement (UE) de préprofessionnalisation sont proposées de façon transversale à toutes les licences du CUFR, obligatoires en L1 (6 ECTS) et à choix en L2 et L3, suivies par un pourcentage toutefois limité d'étudiants (de 28 à 15 % suivant l'année). L'ensemble dénote d'une volonté réelle d'une préprofessionnalisation progressive. Des rencontres avec des professionnels complètent le dispositif.</p>

<p>Place des projets et stages</p>	<p>Deux stages d'observations en L2 sont imposés (avec rapport), ainsi que deux stages d'intervention en L3 avec rapport et soutenance. Une banque de stage permet aux étudiants de trouver une structure d'accueil. Des partenariats offrent de possibilités diversifiées de stages. La durée des stages est cohérente avec le référentiel de formation. Les points faibles du dispositif sont identifiés, notamment pour permettre d'effectuer des stages pendant les vacances scolaires et/ou universitaires.</p>
<p>Place de l'international</p>	<p>C'est un point perfectible identifié par les enseignants, avec une proposition de remédiation évoquée dans le dossier (nomination récente d'un enseignant chargé de mission). En effet, bien que la stratégie internationale du CUFR soit volontariste sur le sujet, rares sont les étudiants STAPS qui ont pu réaliser un semestre à l'étranger depuis l'origine de la formation. L'accueil d'étudiants étrangers ne semble pas non plus développé. C'est donc une priorité de développement affichée dans le dossier.</p>
<p>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</p>	<p>La stratégie du CUFR est là aussi volontariste (l'établissement s'inscrit dans l'orientation progressive bac - 3 et bac + 3), et le département STAPS joue pleinement cette carte. Une information accrue des conseillers d'orientation est engagée. Les dispositifs d'aide à la réussite sont conséquents, de façon un peu paradoxale vu les moyens humains du département STAPS, mais avec l'aide des services du CUFR. Il faut noter l'existence d'un BQF ou Bonus Qualité Formation qui a permis depuis 3 ans de mettre en place des heures de soutien en L1 en sciences biologiques et en expression écrite, sur la base d'un volontariat, avec incitation forte pour les étudiants en difficulté.</p>
<p>Modalités d'enseignement et place du numérique</p>	<p>Ce point reste un axe perfectible. Le C²ⁱ n'est mis en place qu'en 2015, et l'ensemble reste lié à un espace numérique de travail et à une plateforme moodle.</p>
<p>Evaluation des étudiants</p>	<p>L'évaluation est clairement décrite et conforme aux règles nationales et à celles du CUFR. C'est un système conventionnel d'évaluation des étudiants, avec une attention accrue sur la présence en TD, y compris dans les cours d'activité physique en cas de blessure. Il faut noter un système de double saisie (deux logiciels différents, l'un par la scolarité, l'autre par le responsable d'année) pour comparer avant la tenue des jurys et détecter ainsi d'éventuelles erreurs.</p>
<p>Suivi de l'acquisition des compétences</p>	<p>Si le CUFR a engagé une démarche de type « portefeuille de compétences », il est noté qu'il n'y a pas d'offre de ce type sur le site de Rodez (UE « portefeuille de compétences », jeudis de l'insertion). C'est un point perfectible.</p>
<p>Suivi des diplômés</p>	<p>Pour le niveau L, le CUFR a systématisé des enquêtes à 6 mois par l'Observatoire de la Vie Etudiante et de l'Insertion Professionnelle. Les taux de réponses sur les 4 dernières années sont en progression (63%, 66%, 69% et 78%), pour des effectifs de L3 oscillant entre 27 et 47 étudiants. Plus de la moitié des diplômés de L3 partent en master. Très peu sont insérés professionnellement 6 mois après obtention du diplôme.</p>
<p>Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation</p>	<p>Le règlement intérieur du CUFR voté par le conseil d'administration du 5 janvier 2012 a fixé le cadre de mise en œuvre des conseils de perfectionnement (CP) conformément aux dispositions du nouvel arrêté de Licence du 1er août 2011. Leur composition est complète. Ces conseils ont été mis en place pour chaque spécialité STAPS. Ils se réunissent une fois par an et des comptes rendus de CP sont joints au dossier pour chaque spécialité.</p>

Synthèse de l'évaluation de la formation

Points forts :

- La rigueur du pilotage de la formation.
- La construction de la formation, cohérente avec les attentes de la conférence des directeurs en STAPS (citée dans le dossier), les attentes de l'arrêté de Licence du 1er août 2011 et la structuration des licences du CUFR.
- Un ancrage territorial évident, qui justifie à lui seul l'existence de la formation.

Points faibles :

- Les flux étudiants au niveau de la L3 (67 en 2013-2014), point faible qui devrait cependant pouvoir rapidement être amélioré avec l'effet de stock de l'augmentation des flux de L1.
- L'international.
- La place du numérique et des nouvelles pédagogies.

Conclusions :

La rigueur du dossier présenté et la qualité des annexes produites rendent l'analyse assez facile, et il est légitime de penser que la même rigueur prévaut pour le pilotage de la mention. Les flux à venir, les enjeux sous-jacents et les perspectives professionnelles, dans un secteur moins sensible que d'autres aux crises économiques, laisse penser que cette Licence STAPS est pertinente et attractive, et bien implantée dans son territoire. Les points d'amélioration de cette formation sont bien identifiés.

Néanmoins, le département STAPS du CUFR devra surveiller les évolutions en cours, notamment suite à la disparition des spécialités de licence et leur remplacement par des parcours, dans un environnement qui reste lié à des professions à cadre réglementé et à une reconnaissance particulière du droit au travail. Dans ce cadre, les partenariats doivent encore s'affirmer, en particulier en ce qui concerne la piste de la santé notamment évoquée dans le dossier. Enfin, les efforts de coordination régionale des formations STAPS, voire inter-régionale, doivent être poursuivis, notamment au regard de l'évolution du paysage universitaire et de l'effet du passage aux communautés d'universités ou communautés d'universités et établissements (COMUE).

Observations de l'établissement



Direction des études et de la vie de l'étudiant

Division du pilotage des charges et moyens d'enseignement (PCME)



Aucune observation concernant cette formation.

La Directrice,

Au Directeur de la Section des
Formations et diplômes

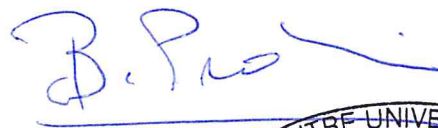
HCERES

Objet : observations rapports HCERES des formations du CUFR Champollion

Monsieur le Directeur,

Suite aux rapports d'évaluations des formations du CUFR Champollion, je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint la liste exhaustive des formations n'appelant pas d'observations de la part de l'établissement.

La Directrice,



Brigitte Pradin



PJ : Annexe Liste des diplômes sans observations.

ANNEXE : Liste des diplômes sans observations

LICENCES

Licence LLCER - S3LI160011088-011329-RT

Licence Lettres Modernes S3LI160011082-010769-RT

Licence Droit - S3LI160011068-010948-RT

Licence AES - S3LI160011080-010946-RT

Licence Histoire - S3LI160011081-010029-RT

Licence Informatique - S3LI160011089-010256-RT

Licence Mathématiques - S3LI160011090-010259-RT

Licence STAPS - S3LI160011092-011279-RT

LICENCES PROFESSIONNELLES

Licence professionnelle EPRE - S3LP160011072-010226-RT

Licence professionnelle 3M - S3LP160011075-010239-RT

Licence professionnelle CGPI - S3LP160011076-010241-RT

Licence professionnelle DCFO - S3LP160011077-010243-RT

Licence professionnelle EBD - S3LP160011078-010247-RT

Licence professionnelle GCPISH - S3LP160011079-010249-RT

MASTERS

Master Psychologie - S3MA160011052-010854-RT

Master Droit public - S3MA160011055-011133-RT

Master Droit notarial - S3MA160011057-011009-RT

Master Droit privé - S3MA160011059-011022-RT

Master SCI - S3MA160011070-011057-RT

Master MAP - S3MA160011135-011417-RT.